

Avis et propositions des représentants des personnels : Ecoles élémentaire et maternelle de Puymaure - GAP

En direction de l'administration :

- Pour faire face à la difficulté scolaire, de comportement, de conduites violentes, ouvrir et pourvoir un poste de maître G au sein du Rased.
- Les fiches RSST doivent mentionner une réponse de l'administration (de la part de l'assistant de prévention ou le cas échéant du conseiller de prévention).
- Impliquer l'assistant de prévention dans la rédaction du PPMS.
- Former les directeurs à l'utilisation du logiciel GERE ou simplifier les procédures.
- Mentionner un volet RPS et conditions de travail sur les fiches RSST.
- Répondre aux demandes de visites médicales de la part des enseignants.
- Formation initiale et continue sur la gestion de la voix.

En direction de la mairie de Gap :

- Mettre en conformité l'école sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Résoudre les problèmes d'humidité et d'étanchéité dans les bâtiments de classes et le gymnase.
- Résoudre les problèmes d'hygiène et de sol glissant dans les sanitaires du niveau de la cour de l'élémentaire.
- Résoudre les problèmes d'évacuation des bouches d'égout qui sont obstruées et qui refoulent par temps de pluie.
- Repenser la structure de l'école maternelle qui manque de place, notamment la salle de repos qui est exigüe et qui manque de couchettes.
- Remplacer éventuellement les portes existantes par des portes coulissantes ou revoir la pose des soufflets anti-pince-doigt.
- Doter l'école de sanitaires pour adultes.
- Donner au directeur une solution en cas d'évacuation pour les risques sismiques et de confinement. Faire valider le lieu de rassemblement sécurisé par la commission de sécurité et incendie.
- Poursuivre les travaux de réfection des fenêtres notamment à la maternelle.
- Poursuivre la pose de rideaux occultant.
- Insonoriser le « petit gymnase ».
- Réfléchir à la circulation des personnes en dehors du temps scolaire (garderie, NAP, associations...) pour éviter les intrusions.
- Résoudre les problèmes d'accès à internet et aux documents pédagogiques (problème de proxy).
- Doter les deux écoles d'un nombre suffisant d'ordinateurs (a minima un ordinateur pour deux élèves par classe) en lien avec les programmes nationaux.
- Mesurer le niveau d'ondes électromagnétiques liées à la présence d'une antenne de téléphonie mobile proche de l'école.
- Analyse de la peinture (suspicion de présence de plomb).